

LAROCLETTE

***LE BULLETIN DE LIAISON DES
FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE***

VOLUME 33 NO 4 - rolaro.ca - <http://66.130.44.78/rolaro> - facebook.com/groups/rolaro - DÉCEMBRE 2021

***JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!
À TOUS NOS MEMBRES ET À LEURS FAMILLES***

DANS CE BULLETIN:

Le mot de la présidente

Conseil d'administration 2021-2022

Quel est l'avenir de notre Association?

La boîte à souvenirs et L'historique du chemin du roy

L'efficacité énergétique peut être rentable

Retour sur des drames à Val-Bélair en 1948

Discours d'Alcide Rochette en 1989

Nécrologie et anniversaires des membres

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à chacun et chacune de vous !

Est-ce que vous allez bien ? Il y a tellement longtemps que nous n'avons pas eu de vos nouvelles ... Car pour la deuxième année, nous avons dû reporter notre rassemblement.

Nous avons quand même tenu notre assemblée générale annuelle. Les administrateurs sortant ont été reconduits au même poste et il y a eu une démission pour cause de maladie. Voir à droite, la liste des membres de notre conseil, donc de vos administrateurs. Il faut noter qu'il y a présentement deux postes d'administrateurs qui sont vacants.

Nous vous avons lancé des SOS depuis quelques temps et il semble que ça n'a pas été entendu... Aujourd'hui, ce sera notre dernière sonnette d'alarme. Nous nous devons de faire quelque chose qui fera mal au cœur si nous n'avons pas plus de réponses que les dernières fois... Votre association devra se mettre sur pause pour un temps indéterminé. Nous avons mis une date butoir qui est le 1^{er} février 2022 pour prendre une décision finale. Il n'en tient qu'à vous de décider du sort de votre association des Familles Laroche et Rochette Inc.

Nous voilà rendus au temps des réjouissances comme à chaque année et nous espérons que nous pourrions réunir nos familles un peu plus que l'an passé... Je vous rappelle que nous détenons dans notre club de la fierté plusieurs objets à l'effigie de l'association qui pourrait très bien combler vos bas de Noël. Des jeux de cartes, des tasses à café, des coupes à vin etc... Ce serait un très beau geste à faire pour encourager notre mouvement en plus de laisser un très beau souvenir à vos proches.

Pour conclure, je vous souhaite de passer un très « Joyeux Noël » ainsi qu'une « Bonne et Heureuse Année 2022 ». Profitez des petits plaisirs de la vie sans trop en abuser et soyez heureux.

Votre présidente, Gisèle D. Laroche.

Membre #177



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022



Thérèse Blondeau, Gisèle Desjardins Laroche, Hélène Rochette, Michel Laroche, Jeannine Laroche, Isabelle Laroche, Robert Choquette.

| | |
|------------------------|---|
| Présidente | Gisèle Desjardins Laroche Coaticook Qc |
| Vice-présidente | Hélène Rochette Québec, Qc |
| Vice-présidente | Jeannine Laroche St-Hyacinthe, Qc |
| Trésorier | Michel Laroche Victoriaville, Qc |
| Secrétaire | Isabelle Laroche Laval, Qc |
| Administratrice | Thérèse Blondeau Lévis, Qc |
| Administrateur | Robert Choquette St-Hyacinthe |
| Administrateur | Vacant |
| Administrateur | Vacant |

**Le Larochette est publié par :
Les Familles Laroche et Rochette Inc.
4-480 Rue Main Ouest,
Coaticook, Qc J1A 1P9
Tél: 819-804-0910**

**Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada 2001
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec 2001
Les textes publiés n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs.**

**Responsable du contenu: Gisèle Laroche.
Édition et mise en page: Georges Vaillancourt.**

QUEL EST L'AVENIR DE NOTRE ASSOCIATION ?

Dans l'édition du Larochette, Vol XXX No. 1, Mars 2018, j'avais décidé de publier un article que j'avais intitulé "Alerte Rouge". Objectif : recruter quelques membres ayant les capacités et l'intérêt à s'impliquer au niveau du Conseil d'Administration.

Sans grande surprise, aucun courriel, aucun téléphone ne m'ont été adressés. La conclusion logique à tirer me paraissait assez simple : aucun des membres, qu'il soit en règle ou non, n'avait suffisamment d'intérêt pour participer à la vie de notre Association.

On y lisait : *"Nous avons peine à intéresser nos membres à participer à nos événements et encore davantage à intéresser des membres à son administration"*.

L'évidence s'impose : depuis 2017, notre conseil d'administration fonctionne avec un manque de 1 ou 2 membres.

On pouvait également y lire ceci : *"Nous avons besoin de sang neuf, de gens plus jeunes, de gens qui sont familiers avec les procédures d'assemblée, avec les procédures comptables, de gens qui s'intéressent à la généalogie, à l'informatique. Vous êtes sûrement de ceux-là. Ne vous contentez pas de regarder passer le train. Sautez dedans"*.

Comme évoqué précédemment, "Silence radio".

QUELLES SONT LES AVENUES ?

- On met l'Association sur pause et on attend que quelqu'un d'autre la remettre en marche ?
- On ferme définitivement et on prend des arrangements avec nos commanditaires, avec nos membres actifs ?
- On fait quoi avec nos archives et nos autres actifs ?
- Après 33 ans de vie, est-ce notre vision de l'avenir ?

Mais premièrement, comment peut-on redonner vie à notre Association ?

P.S. Des événements récents nous forcent à trouver des solutions, particulièrement des problèmes de santé de certains membres du Conseil. Personnellement, si j'ai continué à m'occuper des archives et de la généalogie, des ennuis graves de santé depuis la fin de juillet ne me permettent plus de continuer.

Nous avons également besoin de vos commentaires. Vous me les faites parvenir par courriel ou vous m'appellez l'adresse ou au numéro ci-dessous,

Gilles L. membre # 31, glaroch@globetrotter.net, 819-345-5547

LA BOITE À SOUVENIRS

Par Claude G. Genest

REFLETS, DÉCEMBRE 2018

Le temps des Fêtes est un moment qui invite à l'éveil des souvenirs. Quelle meilleure façon d'y parvenir que de feuilleter un album photo ! C'est un univers de magie qui se met en branle, les émotions surgissent, les souvenirs ressurgissent, des personnes un temps oubliées se rappellent à nous...

Réaliser un album photo demande de choisir tes plus beaux souvenirs, de les classer par ordre chronologique ou thématique, ou selon tout autre sens qu'on veut leur donner, et d'agencer les photos. La revue des photos nous remplit d'émotions. Vous souhaitez raconter une histoire, la vôtre... C'est une activité dont le fruit restera dans ta famille, comme une sorte d'héritage. Pensez donc à noter au dos de la photo le nom des personnes représentées, l'événement et la date, tandis que vous vous en souvenez.

Puisque le début est important, choisissez une photo qui vous représente sans se rapporter à un événement trop précis, comme votre mariage ou votre premier enfant, mais plutôt celle qui vous caractérise sans que l'événement ne prenne toute la place.

Vous pouvez ainsi enchaîner les étapes de votre vie en ajoutant du texte au bas des photos du berceau jusqu'à aujourd'hui : votre naissance, votre enfance (école, scoutisme, etc.), vos parents, vos vacances (colonie de vacances, chalet, etc.), votre mariage, vos enfants, les événements importants de votre vie comme la remise de votre diplôme, votre travail, vos amis, les maisons où vous avez habité, vos voyages (travail et plaisir), etc. Laissez découvrir un fil conducteur, et évitez de vous disperser ou de prendre une direction plus qu'une autre.

Il est possible, grâce à l'ordinateur, de choisir des polices de caractère qui faciliteront la lecture, de décorer les pages et d'ajouter des enjolivures. Après tout, c'est votre vie. Ce pourrait être l'album qui permettra à vos enfants et vos petits-enfants de se souvenir de vous. Avec l'informatique, vous pouvez standardiser la taille des photos et vous amuser à construire un objet-souvenir.

L'informatique est un outil intéressant pour créer un album, mais soyez conscient du fait que votre fichier numérique ne sera peut-être plus compatible avec les lecteurs et logiciels dans 10 ans. Je privilégierais encore le papier. Avec la photo-copie couleur, vous pouvez en reproduire la quantité désirée.

Je vous encourage donc à laisser des traces de vous. Vos petits-enfants pourront voir et dire: « Grand-maman a fait tout cela ! » ou « Papy a eu une vie remplie ! ». Il n'y a pas que les gens importants dans notre société qui méritent de laisser leurs traces. N'oubliez pas que vous êtes très important pour les vôtres et que, sans vous, ils ne seraient pas là. Vous avez labouré et fendu la terre pour leur permettre d'être là où ils sont en ce moment, même si ça n'a pas toujours été facile.

Sur ce, je vous souhaite une belle période des Fêtes au nom des membres du conseil régional de la Mauricie, qui compte plus de 1500 membres. Suivez les activités sur le site Web AQRP Mauricie, au cours desquelles nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer !

HISTORIQUE DU CHEMIN DU ROY

Trouvé sur internet

Au début du XVIIIe siècle, le réseau routier n'existe pratiquement pas en Nouvelle-France. En fait, il existe bien des bouts de route dispersés çà et là, mais aucune voie ne relie encore la capitale de la colonie à Montréal.

Une des premières routes relie dans les années 1660, Cap-Rouge et Cap-Tourmente, la plupart des voies de communication mènent vers la ville de Québec et sur ces premières routes circulent des charettes tirées par des bœufs transportant des produits agricoles vers le marché de Québec.

En 1665, le gouverneur Courcelle fait ouvrir un chemin de Longueuil à Chambly pour raccourcir le déplacement des troupes françaises. C'est donc une route militaire.

Dans l'ensemble, il s'agit davantage de chemins de grèves qui ne sont continus d'une ville à l'autre et qui sont tracés par l'usage, dans l'intervalle de deux perches (12 mètres).

Le courrier officiel est transporté par bateaux ou par des messagers à cheval sur ces routes à peine ouvertes.

Alors, en 1706, le Conseil supérieur prend la décision de construire une route qui longera le Saint-Laurent et reliera les habitations sur ses rives.

Mais entre 1709 et 1713, sur la rive sud, on aménage une route de 150 kilomètres entre la seigneurie de Rivière-du-Loup et Lévis. Cette voie carrossable rejoint le sentier d'un portage vers l'Acadie entre le Saint-Laurent et la rivière Saint-Jean par le lac Témiscouata.

Cependant, le grand voyer Eustache Lanouiller de Boisclerc peut entreprendre les travaux en 1731, avec ses "corvées du Roy". Le système de la corvée comprend la participation de chaque censitaire ayant une terre le long du chemin. Ces gens sont responsables de leur segment de chemin et il s'agit des travaux longs de défrichement, d'empierrement et de pontage. D'ailleurs, on engage parfois des journaliers payés.

En 1737, au terme du chantier, le chemin du Roy s'étire sur 280 kilomètres et fait 7.4 mètres de largeur. La nouvelle voie traverse 37 seigneuries. A l'époque, la route est la plus longue route aménagée au nord du Rio Grande.

L'artère sert au courrier et aux voyageurs et au cours d'un siècle et demi suivants, des calèches, des diligences, des malle-postes, des carrioles d'hiver la parcourent.

Au galop des chevaux, on pouvait faire le voyage en deux jours, alors on y ouvre jusqu'à

29 relais. Parmi les plus fréquentés, le relais de Berthier, où le repas de midi est servi, le relais de Trois-Rivières, pour un arrêt nocturne, et le relais de Deschambault.

Voici un extrait du livre, " Voyage au Canada et aux Etats-Unis," en 1795, 1796 et 1797 (La Rochelle, éditions La Découverte) de Isaac Weld, voyageur britannique (né en 1774) à Dublin, Irlande et décédé en 1856 à Bray, Irlande). Ce texte témoigne bien de l'état du Chemin du Roy vers la fin du XIXe siècle :

On ne trouve point dans tout l'Amérique septentrionale de

route aussi commode et aussi bien servie que celle qui conduit de Québec à Montréal. Des postes sont établis à des distances réglées. Là, des chevaux des calèches ou des carrioles, suivant la saison, paraissent attendre le voyageur. Chaque maître de poste est tenu d'avoir chez lui quatre calèches relais, ce que l'on appelle dans le pays un aide-de-poste, qui est tenu d'avoir un nombre égal de ces voitures, et de les fournir au maître de poste, lorsque celui-ci les requiert. Au privilège exclusif de fournir des chevaux et des voitures, il n'y a d'attaché que l'obligation de servir les voyageurs dans un quart d'heure, si c'est pendant le jour, et une demi-heure si c'est la nuit. Les postillons sont obligés de courir à raison de deux lieues par heure. Le prix d'une calèche attelée d'un seul cheval est d'un shilling... Quoique les calèches de poste soient lourdes et grossièrement construites, elles ne cahotent pas le voyageur et elles sont en tout point préférables aux diligences américaines dans lesquelles, si l'on n'a pas eu la précaution de se pourvoir de coussins, on est sûr d'avoir les côtes et les bras meurtris avant d'arriver au terme de son voyage.

Aujourd'hui, la route 138 emprunte, dans sa plus grande partie l'ancien tracé, de Saint-Augustin-de-Desmaures à Repentigny, en passant par Trois-Rivières.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PEUT ÊTRE RENTABLE

Si votre cœur d'écologiste entre en fibrillation en voyant de gros véhicules utilitaires dans les rues de la ville, imaginez que bien des édifices publics âgés de 20 à 60 ans sont plus polluants encore, mais ça ne paraît pas.

Lorsque l'entreprise Ecosystem a vu le jour en 1993, les préoccupations environnementales n'étaient pas en haut de la liste des citoyens et des gestionnaires. Aujourd'hui, c'est le contraire, on mise sur ce développement durable et l'efficacité énergétique, les gestionnaires d'édifices publics cherchant à diminuer la consommation et la facture d'énergie tout en conservant le confort des usagers des bâtiments.

"Ce n'était pas évident au début de proposer des modifications des systèmes des édifices pour qu'ils soient plus efficaces et moins coûteux à faire fonctionner, raconte M. André Rochette, président d'Ecosystem. C'est l'augmentation des coûts du gaz naturel en 2000 et les nouvelles normes gouvernementales pour les édifices publics concernant la réduction des coûts énergétiques qui a permis de travailler sur de nombreux projets." Et, depuis un an, le gouvernement a ajouté la notion de développement durable à ses exigences.

Toutefois, même si les solutions proposées sont rentables en termes environnementaux par la diminution de l'utilisation de combustible fossile et la diminution des gaz à effet de serre, il faut que les projets soient économiquement rentables.

"Dans nos projets de type clés en main, nous visons entre 20 et 40 pourcent d'économie sur les coûts précise M. Rochette. La moyenne se situe autour de 25%. Dans un projet comme celui à l'Hôpital général de Montréal, les travaux de 15 millions\$ ont amené des économies récurrentes de 2 millions \$ par année, de sorte que les économies rentabiliseront le projet sur sept ans,".

Les équipes d'Ecosystem, oeuvrent principalement dans le secteur public, le réseau des hôpitaux et des commissions scolaires. Ils évaluent les problèmes, proposent des solutions technologiquement novatrices pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage et le confort des usagers.

Si certains projets peuvent être simples à réaliser, il en va tout autrement avec de vieux édifices comme les hôpitaux qui ont été agrandis, rénovés, transformés avec les années. Tous les travaux doivent être faits sans arrêt des activités et selon des critères très précis, même sévères lorsqu'ils touchent les blocs opératoires. Souvent, il y a des systèmes de chauffage à la vapeur inefficaces, mais le remplacement devient très problématique. Les ingénieurs doivent être très inventifs pour mettre en place des solutions efficaces sans trop déranger.

"Les économies d'énergie doivent aller de pair avec la rentabilité et le niveau de confort des utilisateurs, poursuit M. Rochette. Sans cela, les économies seront appréciables, mais les gens vont détester le projet même si, du point de vue écologique, il est efficace."

L'approche d'Ecosystem a certainement été efficace puisque l'entreprise a remporté en septembre le prix "Excellence mieux consommer" décerné par Hydro-Québec dans la catégorie Partenaire d'affaires-expert-conseil.

Avec son siège social à Québec, Ecosystem emploie 75 personnes et possède des bureaux à Montréal, Toronto et dans la région de Boston aux Etats-Unis.

Cet article du journal Le Soleil du 8 novembre, écrit par le journaliste Yves Therrien nous prouve que M. Rochette était très avant-gardiste.

Liste des Donateurs 2021

| # | Noms |
|-----|---|
| MH | Georges Vaillancourt (Marguerite Gendron) |
| 13 | Hélène Rochette |
| 35 | Jean-Guy Laroche (Rollande Desrochers) |
| 150 | Jean-Guy Rochette (feu Louise Trudel) |
| 201 | Jeannine Laroche (Robert Choquette) |
| 202 | Roger Laroche (Nicole Laroche) |
| 261 | Louis Rochette |
| 267 | Henriette Laroche (Gaston Trudel) |
| 275 | Gabriel Laroche (Louisette Cote) |
| 302 | Benoit Desrochers (Marie Laroche) |
| 388 | Denis G. Rochette (Louise R. Berube) |

Un "Grand MERCI" à vous tous

RETOUR SUR DES DRAMES AYANT SECOUÉ LA PETITE COMMUNAUTÉ DE VAL-BÉLAIR EN 1948

Le mercredi 28 juillet 1948 est une journée d'élections provinciales. C'est le cas à Saint-Gérard-Majella (aujourd'hui Val-Bélair), une petite communauté rurale de moins de 1500 habitants à 30 km au nord-ouest de Québec. «C'était une journée où il y avait beaucoup de monde gai», confirme un habitant des lieux. Au centre du village, l'épicerie-restaurant d'Alfred Boivin est un lieu de rencontre où l'on mange et où l'on consomme de l'alcool. Ces réjouissances se termineront malheureusement de manière dramatique.



PHOTO COURTOISIE JEAN-MARIE COSSETTE, ANQ-MONTRÉAL (P690, S1, D77-207 IMAGE 36)
Vue de l'église de Saint-Gérard-Majella, 1977

Ovila Vallières

Ovila Vallières est un jeune homme de 22 ans appartenant à une famille nombreuse de Saint-Gérard. Il a perdu sa mère trois ans plus tôt et demeure avec ses proches, sur une ferme non loin du village.

En juillet 1948, il est bûcheron au camp de la rivière aux Pins. «C'est un bon garçon», souligne le maire de Saint-Gérard. Il précise toutefois qu'il pouvait être chicanier: «Quand il prenait un coup, des fois, c'est arrivé, mais il n'en prenait pas souvent». Ovila fréquente, depuis deux ou trois ans, une fille de 19 ans du nom de Desneiges Bédard, fille qu'il doit épouser le 23 octobre suivant.

Desneiges Bédard

Née à Saint-Gérard, Desneiges Bédard appartient à une famille de 11 enfants. Son père vient de mourir, le 15 mai 1948. Le 28 juillet 1948, sa mère est enceinte. Elle décédera le 9 août suivant, à la naissance du 12^e enfant.

Desneiges demeure avec sa grand-mère et sa tante,

juste de l'autre côté du restaurant Boivin. En juillet 1948, elle travaille depuis deux mois à Québec, à la manufacture de tabac B. Houde & Grothé.



PHOTO COURTOISIE STUDIO WILLIAM B. EDWARDS, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (PA-080916)
En juillet 1948, à Québec, Desneiges Bédard travaille dans une manufacture de tabac appartenant à B. Houde et Grothé. B. Houde and Grothé office, Québec, PQ, 28 mai 1943.

Hector Rochette

Cultivateur de 47 ans, Hector Rochette demeure non loin du village. Il est père de cinq jeunes filles, dont la plus vieille a 23 ans, et de deux garçons, dont le dernier vient de naître, le 11 mars 1948.

La veille des élections du 28 juillet 1948, Hector Rochette avait rencontré Gérard Légaré, qui l'avait informé qu'il avait déjà eu connaissance de certains incidents à propos de ses jeunes filles. À cela, Rochette avait alors répondu: «Une autre fois, si tu t'aperçois de quelque chose, tu m'en avertiras». C'est ce qu'il fera le soir du 28 juillet.

Les événements

En ce jour d'élections, Ovila et Desneiges se rencontrent exceptionnellement. Le couple voit des parents et amis, se rend ensuite au restaurant Boivin, dans le village, puis va veiller chez Raymond Daigle, qui demeure à proximité.

Vallières et sa compagne partent à pied vers 22h et s'arrêtent devant la ferme de Hector Rochette. Ils s'assoient derrière une corde de bois. Quelques minutes plus tard, deux adolescents arrivent et s'arrêtent pour causer avec Marie-Blanche Rochette, âgée de 14 ans, devant la demeure de ses parents. L'un des garçons remarque qu'il y a un couple derrière la corde et en fait part à Marie-Blanche.

Pendant que les adolescents causent, une automobile passe. C'est Auguste Beaupré, qui revient de Québec avec Gérard Légaré. Il aperçoit Marie-Blanche et les deux garçons et s'empresse d'en avertir Rochette, qui se trouve au restaurant d'Alfred Boivin. Les trois partent aussitôt interroger sa fille encore dehors, mais seule. Elle informe son père de la présence des intrus. Rochette décide d'aller voir ce qu'il en est. Apeurée, Desneiges se lève et part en courant le long de la clôture. Rochette la rejoint et s'écrie: «Je l'ai!» ou «Je les ai!». Affolée, elle lui dit: «Parlez pas. Si chez nous ils savaient cela.» À ce moment, Rochette reçoit un coup de bâton sur la tête et s'effondre.



PHOTO COURTOISIE MAURICE HÉBERT, PHOTOGRAPHE-DESSINATEUR, SÛRETÉ PROVINCIALE DU QUÉBEC, ANQ-QUÉBEC (TP12, S1, S51, S552, D35145)
 Vue de la corde de bois derrière laquelle se sont réfugiés Desneiges Bédard et Ovila Vallières, 30 juillet 1948.



PHOTO COURTOISIE MAURICE HÉBERT, PHOTOGRAPHE-DESSINATEUR, SÛRETÉ PROVINCIALE DU QUÉBEC, ANQ-QUÉBEC (TP12, S1, S51, S552, D35145)
 Vue du champ, de la clôture et du poteau près duquel Hector Rochette a été blessé, 30 juillet 1948



PHOTO COURTOISIE MAURICE HÉBERT, PHOTOGRAPHE-DESSINATEUR, SÛRETÉ PROVINCIALE DU QUÉBEC, ANQ-QUÉBEC (E100, D045924-47)
 Vue en direction est de la route neuve. Épicerie-restaurant d'Alfred Boivin à la croisée des chemins, dans le village de Saint-Gérard. À l'extrême gauche, route neuve en direction de la ferme d'Hector Rochette, 30 novembre 1948.



PHOTO COURTOISIE MAURICE HÉBERT, PHOTOGRAPHE-DESSINATEUR, SÛRETÉ PROVINCIALE DU QUÉBEC, ANQ-QUÉBEC (TP12, S1, S51, S552, D35145)
 Route neuve qui relie St-Gérard à Val-St-Michel. À gauche: maison de Joseph Bossé, où a été transporté initialement Hector Rochette; à droite: poteau électrique (R) au pied duquel a été blessé Hector Rochette et, un peu plus loin, la corde de bois, 30 juillet 1948.

Décès d'Hector Rochette

Inconscient, Hector Rochette est transporté dans la maison de Joseph Bossé, située non loin. Vers 9h le lendemain, son état s'aggravant, on le transporte à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, où il décède le 30 juillet. L'autopsie faite le lendemain confirme une fracture du crâne résultant d'un coup ainsi qu'une hémorragie cérébrale considérable. Le coup aurait été d'une violence assez prononcée, donné avec un instrument contondant.

Procès d'Ovila Vallières et de Desneiges Bédard

Le 31 juillet, le coroner tient Ovila Vallières et Desneiges Bédard conjointement responsables de la mort de Rochette.

Après enquête, Ovila est accusé de meurtre et Desneiges, de voies de fait. Le 23 octobre 1948, jour où le couple devait se marier, un jugement conclut qu'Ovila est coupable de meurtre et il est immédiatement condamné à être pendu le 25 février suivant. Toutefois, la cause est portée en appel. Un nouveau jugement le condamne pour homicide involontaire. Vallières est alors condamné à 12 ans de pénitencier.

Desneiges Bédard, quant à elle, est accusée de voies de fait. Le 22 avril 1949, après avoir choisi un procès expéditif, elle est condamnée à payer 50\$. Il faut mentionner que par une déclaration volontaire faite le 26 novembre 1948, au moment de la tenue de son enquête préliminaire, elle permet la réouverture d'une autre affaire: la noyade accidentelle de Gérard Beaumont de Saint-Gérard en juin 1947. Il s'agissait plutôt d'un meurtre. Elle dénonce trois personnes, dont Auguste Vallières, 19 ans, frère d'Ovila. Il sera condamné pour homicide involontaire, à 8 ans de pénitencier, en mars 1952.

Des vies brisées

Cette histoire est d'une très grande tristesse. Elle est survenue lors d'une journée qui se voulait joyeuse et festive. Elle laisse des orphelins; plusieurs familles sont éprouvées. À la fin du mois de novembre 1948, avec l'affaire Beaumont, c'est le choc à Saint-Gérard. Un journal publiera: «À St-Gérard-Majella, hier, le grand sujet de conversation c'était le drame de juin 1947 [meurtre de Beaumont] et les commentaires allaient leur train. Dans toutes les demeures et sur la place de l'église, on discutait les circonstances de la mort du jeune Gérard Beaumont et on parlait de la façon dont la Sûreté provinciale a été amenée à éclaircir toute l'affaire. De braves citoyens déploraient le malheur qui venait à nouveau de frapper la paroisse de St-Gérard.»

Aujourd'hui décédés, Ovila Vallières et Desneiges Bédard ont vu, par ce tragique événement du 28 juillet 1948, leur destin changé à jamais. Ils ont refait leur vie, mais séparément.

Un texte de Réналd Lessard, archiviste-coordonnateur, Bibliothèque et Archives nationales du Québec .
Publié dans le Journal de Québec, le 22 novembre 2021.

| Membres a vie | | |
|---------------|--|-----------------|
| # | Nom | Endroit |
| 31 | Gilles Laroche Marie-Claire Pettigrew | Coaticook |
| 401 | Roland Rochette Réjeanne Martel | Whitby, Ontario |

Discours de monsieur Alcide Rochette lors du rassemblement des familles Laroche Rochette à Donnacona le 5 août 1989.

Note de Gilles Laroche, #031

« Ce magnifique discours prononcé par Alcide Rochette, un des deux fondateurs de notre association, lors du 1^{er} rassemblement en août 1989, doit être replacé dans le contexte où il a été préparé et lu. Ce texte ignore l'existence, dans l'histoire de la Nouvelle-France, d'autres lignées de Laroche venues s'établir dans la colonie. Ce texte ignore également que l'un des deux fondateurs de notre association, Marcellin Laroche, était, à son insu, descendant d'une de ces autres lignées. Ces deux états de fait ont amené notre association à changer de nom, ce qui fut fait à l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Québec le 20 août 1994. Le nom « Les Descendants de Michel Rognon dit Laroche dit Rochette » est devenu « Les Familles Laroche et Rochette » L'objectif de ce changement était de reconnaître l'existence de ces autres lignées et la présence de leurs descendants à l'intérieur de l'association. »

DISCOURS :

Madame la Présidente,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Député,
Messieurs les Maires,
Messieurs les Abbés,
Madame, représentante des jeunes,
Chers cousins, cousines
Rognon, dit Laroche,
dit Rochette,
Mesdames, Messieurs.



Ce 5 août 1989, sont venus sur cette terre de la Pointe-aux-Trembles, de nombreux descendants de Michel Rognon, fils de Charles Rognon et de Geneviève LeParmentier de L'Auxerrois de Paris, valeureux soldat du Régiment de Carignan que son devoir de militaire avait appelé en sol canadien, et qui, conquis par cette terre nouvelle à l'avenir prometteur qu'il aimait déjà et pour laquelle il venait de risquer sa vie, décidait de s'y installer et d'y faire souche.

Qu'est-ce qui motive tous ces gens 300 ans plus tard à venir en ces lieux qui fut le berceau de deux grandes et belles familles.

Pour certains, c'est un désir profond et humain de nouer ou de renouer des liens avec des parents connus ou inconnus, mais ayant tous la même affinité : celle d'avoir un ancêtre commun.

Pour d'autres, c'est un pèlerinage aux sources dans le but de découvrir quels sentiments animaient cet ancêtre qui décidait volontairement après la fin de son service militaire de s'implanter dans ce lieu neuf à l'avenir sans doute prometteur, mais aussi soumis à une barbarie sans merci.

Pour d'autres c'est en hommage aux grandes qualités que possédait notre ancêtre et ceux qui lui ont succédé. Pendant de nombreuses années, au milieu de difficultés sans nombre et de misères inouïes, sous la menace constante des farouches Iroquois, ils ont lutté, peiné, défriché, mais jamais ils n'ont dévié de l'objectif qu'ils s'étaient donné : celui de bâtir un pays où y fleurirait la foi catholique et la civilisation française.

Soutenus en cet idéal par leur courage, leur tenacité, leur foi en Dieu et en cette mission qu'ils s'étaient donnée. Soutenus également par leurs adorables épouses, femmes héroïques, conscientes de leur rôle de support et de collaboration dans ce magnifique projet de création d'un peuple qu'elles voulaient fort, stable et grand.

Nos hommages vont à :

Marguerite Lemain, épouse de Michel Rognon, dit Laroche, dit Rochette

Marie Martel et Charlotte Huot, épouses de Charles II

Angélique Mattnieu, épouse de Charles III

Madeleine Godin, épouse de Joseph IV

Et bien d'autres tout aussi fortes et courageuses.

Toutes ces femmes avaient un but en commun : celui de contribuer avec leurs maris à bâtir ce peuple qui pourrait grandir et s'épanouir dans la liberté et dans leurs croyances religieuses. C'est sous le signe de la Croix, Croix de l'église, Croix du chapelet, Croix du chemin, que toute leur vie, elles ont peiné, défriché, enseigné, créé. Et c'est encore sous le signe de la Croix qu'elles se sont endormies et qu'elles reposent en cette terre canadienne dans laquelle elles avaient solidement et à jamais ancré leurs foyers.

L'histoire connue à des familles Laroche et Rochette ne semble pas démontrer qu'il y eut parmi les descendants de Michel Rognon des hommes qui participèrent à des faits qui les auraient couverts de gloire et immortalisés dans l'histoire du pays. Par contre, nous relevons plusieurs noms de personnes qui par leurs actions ont contribué à orienter, à développer et à sauvegarder les valeurs fondamentales qui font la force d'un peuple.

Nous y retrouvons un juge, des ministres, des membres de l'assemblée nationale, des chanoines, des pères religieux, des prêtres, des curés, des religieux et religieuses. Les historiens qui écriront dans un avenir que je souhaite prochain, l'histoire plus élaborée des familles Laroche et Rochette nous feront sans doute connaître des personnages qui ont marqué l'histoire de notre peuple et de nos familles.

La force, la stabilité et la grandeur d'un peuple ne sont pas exclusives aux hauts faits des chevaliers fulgurants aux gestes héroïques. Elles sont aussi faites de labeurs, des sacrifices, des dévouements et des vertus de tout et de chacun. C'est grâce à ces vertus que nos ancêtres se sont mérité l'admiration et la vénération d'une postérité reconnaissante.

Si aujourd'hui, nous recevons et acceptons avec fierté cet héritage laissé par nos ancêtres, nous devons aussi accepter l'obligation qui y est attachée. Celle d'en assu-

rer la continuité : soit de transmettre à nos descendants les valeurs fondamentales qui ont permis à nos familles de traverser les siècles. Si quelque fois, il nous arrivait au milieu des difficultés de la vie d'être affétés par le doute, le défaitisme, tournons-nous vers ce coin de terre ou dorment nos aïeux pour y puiser par la pensée la force et le courage qui nous permettra de stimuler nos énergies défaillantes et retrouver la force qui vivifie l'espérance qui pousse aux sommets.

Le grain de sénévé jeté en terre par notre ancêtre a magnifiquement levé. Il est devenu un arbre gigantesque puisant sa sève le long du fleuve Saint-Laurent et étendant ses branches des Maritimes aux Rocheuses de même que dans plus d'un État du pays voisin. Cette affluence si considérable d'enfants d'un même sang et d'un même nom, accourus avec un enthousiasme recueilli, de toutes les parties du sol Canadien et Étatsunien, a quelque chose d'extraordinairement beau, de noble, de touchant et de prometteur. C'est l'expression calme et sereine d'une vitalité intarissable, d'une invincible force d'expression : en somme, d'une irréductible volonté non plus seulement se maintenir mais d'amplifier le miracle Canadien.

Descendants de Michel Rognon, que vous vous nommiez Rognon, Laroche, Rochette ou tout autre nom rattaché par alliance à ces familles, où que vous soyez du Canada, aux États-Unis où ailleurs dans le monde, JE VOUS SALUE de cette terre dans la Pointe-aux-Trembles, berceau de nos familles en terre Canadienne.

Nous vivons aujourd'hui une magnifique journée de piété filiale, de survie familiale et de réconfort national ce qui nous permet tous de vibrer au même diapason, celui de la fierté d'appartenir à deux belles et grandes familles.

À Michel Rognon, à sa valeureuse épouse, à nos ancêtres,

HOMMAGE, HONNEUR ET GLOIRE

Ce beau discours nous est parvenu grâce à la générosité de Mme Lucille Rochette, sœur d'Alcide, qui l'a confié à Mme Ghislaine Béland Brière, #316, pour nous l'envoyer pour publication dans le Larochette.

UN GRAND MERCI À CES DEUX DAMES !

Notre site internet: www.rolaro.ca

Notre base de données:

<http://66.130.44.78:2317/rolaro?>

Mode d'emploi de la base de données:

<http://www.rolaro.ca/base.htm>

Notre site Facebook:

<https://www.facebook.com/groups/rolaro>

Nécrologie des membres ou de leurs proches

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons la mort de Raynald Rochette, membre #014. Il est décédé paisiblement le 8 août 2021, à l'Hôpital général du Lakeshore. Il laisse derrière lui son épouse Lucie (Francoeur); ses enfants : Germain (Sylvie Picard), Katheric, Stephane (Ingrid Brauer); ainsi que ses petits-enfants : Victoria (Maxime), Lukas, Joey, Antoine (Coralie), Corinne, Hubert, Julia et Logan.

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 18 septembre 2021, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Mariette Giroux, sœur de Jeanne Laroche, la conjointe de Clément Laroche. Née à Montmorency le 31 août 1930, Mariette était la fille de feu dame Marie Fortin et de feu monsieur Joseph Théophile Giroux. Elle demeurait à Québec. Elle était la belle sœur de Gaétan Laroche, membre #272, et de Claude Laroche, membre #310.

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 2 octobre 2021, est décédée à l'âge de 84 ans, Madame Pierrette Goudreault, épouse de feu Bruno Laroche et fille de feu Conrad Goudreault et feu Antoinette Boissonneault, domiciliée à Victoriaville. Elle était la belle-sœur de feu Roger Laroche, membre #106.

Au CIUSSS de Trois-Rivières, le 8 octobre 2021, est décédée, à l'âge de 99 ans, Mme Pauline Hardy, épouse de feu Gérard Laroche, membre #176.

À l'IUCPQ (hôpital Laval), Québec, le 16 octobre 2021, à l'aube de ses 92 ans, est décédée madame Lucille Béland, épouse de monsieur Gilles Rochette, membre #339. Elle demeurait à Neuville. Elle était la mère de Dany Rochette, membre #317, et la sœur de feu Maurice Béland, membre #026.

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le jeudi 21 octobre 2021, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Réjeanne Desrochers épouse de feu Denis Leroux. Elle était la fille de feu Josaphat Desrochers et de feu Yvonne Desloges, elle était domiciliée à Warwick. Elle était la belle-sœur de feu Roger Laroche, membre #106, et la tante de Ginette Laroche, membre #165.

À la Maison Michel-Sarrazin, le 9 novembre 2021, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Gemma Laroche, épouse de monsieur Mario Tardif, fille de feu Albert Laroche et de feu Marie-Louise Gingras. Elle demeurait à Lévis. Elle était la sœur de feu Jean-Guy Laroche, membre #325.

Au Foyer Étoiles d'Or, le mercredi 10 novembre 2021, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Claude Laroche époux de Mme Denise Beauchesne. Il était domicilié à Warwick. Il était le frère de feu Roger Laroche, membre #106.

Au Centre d'hébergement de Saint-Raymond, le 14 novembre 2021, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédée dame Gilberte Borgia, épouse de feu monsieur Jacques Paquet, fille de feu monsieur Raymond Borgia et de feu dame Rose-Aimée Moisan. Elle demeurait à Saint-Raymond. Elle était la tante de Pierrette Rochette, membre #154.

Entourée de tout l'amour des siens au CSSS-IUGS pavillon d'Youville à Sherbrooke, est décédée madame Yvette Leblanc le 22 novembre 2021 à l'âge de 82 ans. Elle était la belle-sœur de Michel Laroche, membre #256.

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 novembre 2021, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Martial Laroche (feu madame Émilienne Hamel). Il était le fils de feu Louis-Nazaire Laroche et de feu Mariette Daigle. Il demeurait à Ste-Croix. Il était le père de Gisèle Laroche, membre #268.

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 29 novembre 2021, à l'âge de 96 ans et 6 mois, Mme Yvette Bolduc, épouse en premières noces de feu M. Arthur Plourde et en secondes noces de feu M. Nicolas Laroche, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la belle-sœur de Patrice Laroche, membre #011, et de feu Ursule Laroche, membre #215.

**Aux familles éprouvées nous offrons
nos plus sincères condoléances**

Joyeux Anniversaire !

| Décembre | # | Nom |
|----------------|-----|-----------------------------|
| 1 | 369 | Isabelle Laroche |
| 5 | 273 | Nicole Laroche |
| 10 | 261 | Mimi Marceau |
| 10 | 411 | Valérie Laroche |
| 12 | 394 | Philippe A. Lessard |
| 14 | 353 | Gaétan Gauthier |
| 17 | 388 | Francine Lafleur |
| 19 | 171 | Pierre Fréchette |
| 27 | 104 | Guy Rochette |
| 28 | 95 | Pauline St-Pierre |
| 29 | 401 | Roland Rochette |
| 31 | 313 | André Charbonneau |
| Janvier | | |
| 2 | 359 | Karen P. Addorio |
| 4 | 177 | Gisèle Desjardins Laroche |
| 4 | 182 | Rita Laroche Geoffroy |
| 4 | 387 | Denis Gerald Rochette |
| 5 | 28 | Solange Carrier |
| 6 | 239 | Christian Laroche |
| 7 | 145 | Bruno Laroche |
| 15 | 335 | Louis Rochette |
| 15 | 404 | Pierre-Paul Gosselin |
| 17 | 393 | François Rochette |
| 19 | 355 | Pauline Laroche |
| 20 | 245 | Yolande Daneau Laroche |
| 20 | 298 | Chantal Côté |
| 20 | 301 | Diane Bissonnette |
| 23 | 407 | Marie-Claude Rochette |
| 24 | 339 | Gilles Rochette |
| 24 | 351 | Laurent Laroche |
| 28 | 359 | Richard R. LaRoche |
| Février | | |
| 2 | 386 | Georgette Croteau Rochette |
| 2 | 409 | Claude Parent |
| 6 | 357 | Alain Gauvreau |
| 8 | 235 | Lise Boutin |
| 9 | 411 | Christian Paquet |
| 10 | 223 | Hélène Rochette |
| 10 | 408 | Brigitte Langevin |
| 14 | 140 | Blandine Gagnon |
| 14 | 394 | Evelyne Marie-Florence Bosc |
| 15 | 259 | Marie Waterhouse |
| 20 | 4 | Anita Fiset |
| 21 | 259 | André Cloutier |
| 21 | 408 | Claude Laroche |
| 22 | 66 | Françoise Rochette |
| 24 | 272 | Jocelyne Marcotte |
| 25 | 17 | Carmen Rochette Sibley |
| 25 | 275 | Louissette Côté |
| 27 | 223 | Yves Dansereau |

Voir le mois de mars à la page 12

LE CLUB DE LA FIERTÉ



Armoiries
25,00\$



Drapeau de table (10" x 6") 5,00\$
Drapeau (6' x 3') 60,00\$

Symbolisme des éléments du blason

PARTITION
Le champ d'azur rappelle le milieu français où sont nés nos ancêtres.

LE PAIRLE
Cette pièce honorable permet de partager en trois parties le champ de l'écu et de mettre en valeur les éléments qui symbolisent les activités des ancêtres et nous permettent de les connaître. Cette pièce honorable est connue un titre d'honneur ou une marque extérieure qui ennoblit les descendants. Les trois branches du pairle représentent les ancêtres Estève qui ont laissé une descendance nombreuse. Celle de droite représente la descendance de Michel Rognon dit Estève qui a adopté le nom de Rochette, celle de gauche représente la descendance de Michel Rognon dit Estève qui a adopté le nom de Estève et celle du bas représente tous les autres Estève d'Amérique.

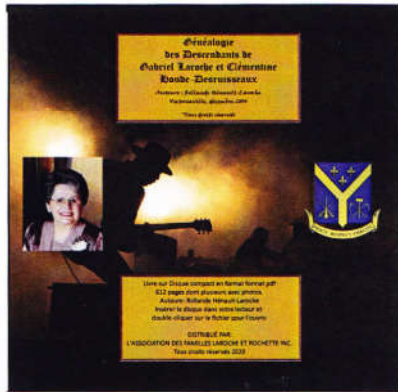
DEVISE: FIERTÉ RESPECT FIDÉLITÉ
Les Familles Laroche & Rochette
Case Parade 6700, Stevey (Québec) G1T 2W2

Les Familles Laroche
et Rochette

Carte armoiries 6,00\$ pour 5

Livre de Rollande Laroche
sur CD en format PDF:
Généalogie des Descendants
de Gabriel Laroche et
Clémentine Houde-
Desruisseaux.

20,00\$



Livre de Rollande Laroche
sur CD en format PDF:
Généalogie des Descendants
de Moïse Laroche et
Émérance Roireau-Laliberté.

20,00\$



Étiquettes
bouteille de vin
1,00\$ pour 12



Boutonniers
5,00\$



Jeu de cartes
10,00\$

Achetez des livres ou des articles pour affirmer
votre fierté de faire partie de nos familles.



Tasse décorée des armoiries de
l'association:
10\$ chacune, 55\$ pour 6, 100\$ pour 12.



Coupe à vin gravée des
armoiries de l'association:
10\$ chacune, 55\$ pour 6,
100\$ pour 12.



30,00\$



30,00\$

Aussi...

- Chandails, diverses grandeurs : 10,00\$
- Cassette "300 ANS D'AMOUR" : 5,00\$
- Crayon au nom des familles : 5,00\$

Nous ajouterons les frais
de poste pour la livraison
postale. Les taxes sont
incluses dans les prix.

Faire le chèque ou le mandat à l'ordre de :
Les Familles Laroche et Rochette Inc.
et poster le tout à la compétence de :

M. Robert Choquette
500, Rue de la Promenade
Saint-Hyacinthe (QC)
J2S 6R6

Tél : (450) 773-7089
Courriel : robertchuk@cgocable.ca

COMMENT COMMANDER

Merci à nos commanditaires, leur soutien nous est indispensable aidez-les en retour en les encourageant.



LAROCLETTE

LE BULLETIN DE LIAISON DES FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE



ANDRÉ ROCHETTE, ing., P. Eng.

Président
arochette@ecosystem.ca

Édifice Delta 3
2875, boulevard Laurier, bureau 950
Québec (Québec) G1V 2M2
www.ecosystem.ca

T 418 780.1214
C 514 247.0157
F 418 651.3811

LE BULLETIN LE LAROCLETTE VOLUME 33 NO 4

DÉCEMBRE 2021

Responsable du contenu

Gisèle Laroche

Édition

Georges Vaillancourt
et Robert Choquette

Infographie et montage

Georges Vaillancourt

Le Larochette est publié par:

LES FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE INC.

4-480, rue Main Ouest

Coaticook, Qc J1A 1P9



DANY ROCHETTE, c.s.o.
Président
Chargé de projets

1245, Route 138
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél. : 418 876-2880
Télé. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51



**LES CARRELAGES
PORTNEUF INC.**

JEAN, MARIO, YVES CÔTÉ

1165, rue Vauquelin, Neuville (Québec) G0A 2R0

Table des matières

| Article | Page |
|---|------|
| Conseil d'administration 2021-2022 | 2 |
| Mot de la présidente | 2 |
| Quel est l'avenir de notre Association ? | 3 |
| La boîte à souvenirs | 4 |
| Historique du chemin du roy | 4 |
| L'efficacité énergétique peut être rentable | 5 |
| Retour sur des drames à Val-Bélair en 1948 | 6 |
| Discours de d'Alcide Rochette en 1989 | 8 |
| Nécrologie des membres ou de leurs proches | 10 |
| Joyeux anniversaires | 10 |
| Club de la fierté | 11 |

Bienvenue aux nouveaux membres

| | | |
|-----|--------------------------------------|--------|
| 413 | Christiane Laroche Jacques Simard | Québec |
|-----|--------------------------------------|--------|

Postes Canada

Numéro de la convention 43418026

de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:

Les Familles Laroche et Rochette Inc.

4-480 rue Main Ouest,

Coaticook, Qc J1A 1P9

IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE

Joyeux Anniversaire (suite)

| Mars | # | Nom |
|------|-----|-------------------------------|
| 1 | 298 | Eric Déry |
| 2 | 398 | Caroline Bisson |
| 7 | 235 | Gilbert Laroche |
| 7 | 363 | Andrée Cécile St-Germain Saar |
| 8 | 13 | Hélène Rochette |
| 12 | 406 | Louise Warren |
| 13 | 101 | Hélène Parent |
| 15 | 299 | Françoise Rochette |
| 17 | 95 | Camille Laroche |
| 18 | 137 | Raymond-Yves Rochette |
| 21 | 329 | Carol-Ann O'Hara |
| 26 | 410 | Julie Ouellet |
| 28 | 34 | René Bédard |